



Règlement et Fonctionnement

De la Restauration

La restauration est ouverte à tous les enfants scolarisés à l'école La Rose des Vents de Boisgervilly.

®Horaires : 1^{er} service : 12h-13h45 (maternelle) / 2^e service : 12h15-14h (élémentaire)

Tout enfant non récupéré à 12h10 sera amené à la cantine et le repas sera dû.

Les enfants de maternelle déjeunant à domicile seront accueillis à partir de 13h35 et les enfants d'élémentaire à partir de 13h50.

Les maternelles déjeuneront les premiers pendant que les élémentaires seront en récréation sous la surveillance d'agents communaux.

Le temps du repas est un moment de calme et de convivialité.

Les repas sont livrés par un prestataire de service extérieur CONVIVIO qui intervient en exécution d'un cahier des charges établi par la commune (fourniture de repas en liaison chaude).

Les familles doivent fournir une serviette de table identifiée au nom de l'enfant.

Les menus de la semaine sont affichés à l'école, à l'ALSH et dans la salle de restauration et consultables sur le portail famille.

Pour les enfants bénéficiant d'un PAI, il appartient aux familles concernées de contacter la mairie.

Inscriptions

Les inscriptions se font exclusivement à partir du portail famille.

Les inscriptions sont closes à 12h la veille de la venue de l'enfant, à l'exception du lundi où les inscriptions seront closes le vendredi à 12h.

En cas d'absence de votre enfant, merci de prévenir au 07.78.72.21.42 ou par mail à centredeloisirs-boisgervilly@orange.fr et de transmettre un justificatif à l'accueil de loisirs.

Tout repas commandé sera dû.

Les règles de vie de la restauration

Au restaurant scolaire, je dois :

- ✓ Me tenir correctement.
- ✓ Faire l'effort de goûter les plats.
- ✓ Penser à apporter une serviette propre.
- ✓ Participer au rangement de ma table.
- ✓ Sortir de ma table en silence et en marchant après autorisation.